

# RÈGLEMENT ÉCRIT'URCA

## ARTICLE 1 :

Les étudiant.e.s de la filière « Gestion des entreprises et des administrations » co organisent avec le Service Universitaire d'Action Culturelle de l'Université de Reims Champagne Ardenne (URCA), un concours d'écriture gratuit et sans obligation d'achat, intitulé « **ECRIT'URCA** ».

## ARTICLE 2 :

La participation est ouverte à tous les étudiants et aux personnels de l'URCA.

Une seule participation est autorisée par personne sur toute la durée du concours (même nom, même prénom et même adresse).

## ARTICLE 3 :

Les participants sont invités à écrire une nouvelle en lien avec le thème : “ Le monde de demain ”

Les contraintes imposées sont les suivantes :

- Rédaction en français sur ordinateur
- Formats : PDF
- Nombre de pages compris entre 2 et 4
- Police : Arial 12
- Interligne : 1,5
- Marge : 2cm sur les 4 cotés
- La nouvelle doit impérativement commencer par cette phrase :  
« Mardi matin, le jour ne s'est pas levé. »

Pour jouer, les participant.e.s devront :

- S'inscrire par l'Interface d'Inscription aux Evénements du SUAC, accessible par le lien suivant : <https://vu.fr/Szdf> entre le 29 novembre et le 17 décembre 2021  
Procédure d'inscription par l'IIES : <https://vu.fr/ksGw>
- Transmettre leur nouvelle à l'adresse [ecrit.urca@gmail.com](mailto:ecrit.urca@gmail.com) au plus tard le 7 janvier 2022 minuit, délai de rigueur.

Les critères de sélection sont les suivants :

Respect des contraintes de forme

Respect des caractéristiques d'une nouvelle littéraire

Originalité de l'intrigue

Qualité de la langue (orthographe, syntaxe, richesse du vocabulaire)

## ARTICLE 4 :

Les participant.e.s seront réparti.e.s en deux catégories :

- Catégorie étudiant.e.s
- Catégorie personnels

Le nombre maximum de participant.e.s est fixé à 40 par catégorie.

Un jury de pré sélection composé des étudiant.e.s de la filière GEA organisateurs du concours et de Madame Macadré Brigitte procédera à une présélection de 10 nouvelles par catégorie qu'il soumettra à un jury de professionnels du livre, composé de trois membres.

Le jury professionnel déterminera un palmarès par catégorie.

## **ARTICLE 5 :**

Les dotations par catégorie concernant ce concours sont les suivantes :

- 1er prix : une carte cadeau FNAC d'une valeur de 50 €
- 2ème prix : une carte cadeau FNAC d'une valeur de 30 €
- 3ème prix : une carte cadeau FNAC d'une valeur de 20 €

Valeur totale de la dotation : 200 €.

Les prix seront remis aux lauréats à l'occasion d'une cérémonie à laquelle chaque participant au concours sera convié. Au cours de cette cérémonie, il sera procédé à la lecture des nouvelles ayant obtenu le premier prix dans chacune des catégories.

## **ARTICLE 6 :**

Les 3 nouvelles primées par catégorie seront également diffusées sur le site de l'URCA ainsi que sur les pages Facebook, Twitter et Instagram et/ou exposées tout au long de l'année universitaire sur les différents forums et salons sur lesquels l'URCA sera présente dans une optique de promotion de la vie étudiante.

Chaque auteur de nouvelle s'engage à céder le droit à l'Université de Reims Champagne-Ardenne d'utiliser son œuvre pour la création de tout support de communication et de ne bénéficier d'aucune rémunération sur son utilisation.

## **ARTICLE 7 :**

La participation au concours entraîne la pleine adhésion à ce règlement et l'acceptation sans réserve des décisions du jury.